



NANTISSEMENT DE PARTS SOCIALES

Le dépôt d'une inscription de nantissement de parts sociales

Les documents à joindre au dossier :

Par acte sous seing privé :

- un original de l'acte constitutif du gage
- deux exemplaires du bordereau dûment complétés
- bordereau à compléter pour les personnes morales
- bordereau à compléter pour les personnes physiques

Par acte notarié :

- une expédition de l'acte constitutif du gage
- deux exemplaires du bordereau dûment complétés
- bordereau à compléter pour les personnes morales
- bordereau à compléter pour les personnes physiques